République Française Département d'Eure-et-Loir Commune de SANDARVILLE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MAI 2024

Session Ordinaire

L'an deux mille vingt quatre, le **mardi 7 mai** à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil de la mairie de Sandarville, sous la présidence de monsieur Paul BINEY, Maire.

Date de la convocation : 30 avril 2024
Nombre de conseillers en exercice : 10
Nombre de conseillers présents : 7

Nombre de votants : 10
Ouorum : 6

rand
le Traché
nuy-Heintz
ıy
neau
_

^{*}P=Présent(e) / AEP=Absent(e) Excusé(e) avec Pouvoir / AE=Absent(e) Excusé(e) / A=Absent(e)

Désignation du secrétaire de séance :

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, Mme Ophélie RIGOULOT est nommée secrétaire de séance par le Conseil Municipal. M. Thierry Hardou, secrétaire de mairie, qui assiste à la séance, lui fait fonction d'adjoint à titre auxiliaire.

Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal :

Le compte rendu du conseil municipal du 9 avril 2024 est approuvé à l'unanimité puis le registre est signé par M. le Maire et la secrétaire de séance.

I - ORDRE DU JOUR

- Choix d'un devis pour le changement des rideaux de la salle polyvalente
- Constitution du bureau de vote et planning pour les élections européennes du 9 juin 2024

II – DÉLIBÉRATIONS

Délibération N° 23 / 2024

Choix d'un devis pour l'achat de nouveaux rideaux à la salle polyvalente

Deux devis ont été reçus, concernant l'achat de nouveaux rideaux à la salle polyvalente. Les deux fournisseurs ne proposent pas tout à fait les mêmes prestations. Le conseil municipal s'est déplacé à la salle afin d'essayer de visualiser les propositions indiquées sur les devis. Néanmoins des compléments d'informations sont nécessaires afin de mieux appréhender ces propositions, notamment le mode de fixation des tringles. Le conseil demande également à avoir des échantillons de tissus à sa disposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

 DÉCIDE de reporter son choix jusqu'au moment où il aura suffisamment d'information pour prendre une décision.

III – ORGANISATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 9 JUIN 2024

Les élections européennes auront lieu le dimanche 9 juin 2024 et il est nécessaire de prévoir l'organisation de celles-ci. Ayant donné entière satisfaction, la disposition du bureau de vote, qui avait été revue pendant la période du COVID-19, restera dans la même configuration que celle des dernières élections en 2022, avec un sens de circulation bien défini.

Le planning des permanences est élaboré mais il manque 3 assesseurs qui devront être choisis parmi la liste des électeurs de la commune. M. Le Maire se charge de cette recherche.

IV – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

 Le balayage des caniveaux a été réalisé le 24 avril 2024 mais il ne donne pas entière satisfaction car l'entretien, par les riverains, n'est pas fait régulièrement ou pas fait du tout, ce qui a pour conséquence de compacter la terre au fond des caniveaux et de favoriser la pousse de l'herbe. Malheureusement la balayeuse n'est pas assez puissante pour effectuer un nettoyage parfait dans ces conditions.
 M. le Maire rappelle l'importance de l'entretien par les riverains!

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Liste des délibérations :

N°	Objet	
23	Choix d'un devis pour l'achat de nouveaux rideaux à la salle polyvalente	

Fait et délibéré le 7 mai 2024,

Membres présents : M. Paul BINEY, Mme Lydia ANFRAY, M. Pascal CHESNEAU, M. Patrick RIVIERRE, Mme Ophélie RIGOULOT, M. Thierry LAFFÉACH, Mme Isabelle DENIS

Le Maire,	La secrétaire de séance,
Monsieur Paul BINEY	Madame Ophélie RIGOULOT